



ABSENTÉISME : LA CHASSE AUX AGENTS EST OUVERTE !

À l'approche de la période estivale, alors que chacun s'interroge sur la manière dont le Centre pénitentiaire de Marseille va réussir à assurer la continuité du service avec un manque chronique d'effectifs, une nouvelle priorité semble avoir été trouvée.

Non pas recruter.

Non pas fidéliser.

Non pas améliorer les conditions de travail.

Mais... déplacer les agents.

Après les retraits de traitement, les procédures disciplinaires régionales et les conseils de discipline programmés, voici désormais la convocation des agents devant leur chef de service d'origine afin de leur annoncer leur éviction de leur poste pour un retour en détention classique, en service CAN 3/2, sans nuits et sans heures supplémentaires. Une décision présentée comme une réponse à l'absentéisme.

Quelle brillante stratégie...

En pleine période estivale, alors que tous les établissements peinent à couvrir leurs besoins opérationnels, on retire des agents expérimentés de leurs affectations pour les replacer sur des postes déjà en tension. Il fallait oser.

Et le plus surprenant reste parfois le déroulement même de ces entretiens.

« Vous étiez en AB1 en 2026... »

— « Non Monsieur, c'était en 2025. »

« Ah... dans ce cas, je vais refaire la note pour vous la faire signer. »

Puis vient cette autre affirmation, tout aussi déconcertante :

« Les CMO entrent aussi dans le plan absentéisme. »

Autrement dit, tomber malade deviendrait presque une circonstance aggravante.

Alors posons la question clairement.

Depuis quand un congé de maladie régulièrement prescrit est-il assimilé à un comportement fautif ?

Depuis quand un agent malade doit-il craindre de perdre son affectation ?

Depuis quand la maladie devient-elle un critère de gestion des ressources humaines ?

Car derrière ce dispositif se cache une réalité beaucoup plus inquiétante : faire peser sur les personnels la responsabilité d'un absentéisme dont les causes sont pourtant connues depuis des années.

Sous-effectif chronique.

Rappels incessants.

Plannings déstructurés.

Heures supplémentaires accumulées.

Pression permanente.

Fatigue chronique.

Risques psychosociaux.



La CGT l'a rappelé pendant plus de trois ans. Dans le document d'amendements qu'elle a présenté, elle a défendu une autre approche : prévention, amélioration des conditions de travail, accompagnement des agents, renforcement des effectifs et meilleure organisation des services, plutôt qu'une logique de sanction généralisée.

Ces propositions existent.

Elles sont écrites.

Elles ont été remises.

Encore aurait-il fallu vouloir les entendre.

Au lieu de traiter les causes, on préfère déplacer les conséquences.

Au lieu de réparer le système, on sanctionne ceux qui le font tenir.

La question mérite également d'être posée.

Cette politique est-elle appliquée à tous les niveaux de la hiérarchie ?

Lorsqu'un officier ou un directeur est en congé maladie, est-il automatiquement déplacé de son poste à son retour ?

Perd-il son affectation ?

Voit-il son organisation de travail profondément modifiée ?

Ou bien cette fermeté ne concerne-t-elle que les personnels de terrain ?

Une chose est certaine : la justice sociale ne peut fonctionner à géométrie variable.

La CGT des Baumettes ne participera pas à cette mascarade.

Nous refusons de servir de caution à un dispositif qui mélange absences injustifiées et congés maladie, entretient la confusion et fait peser une pression supplémentaire sur des agents déjà éprouvés.

Nous continuerons à défendre une politique qui s'attaque aux véritables causes de l'absentéisme plutôt qu'à ses victimes.

Car un agent malade n'est pas un problème.

Le problème, c'est une organisation qui use les personnels jusqu'à l'épuisement, puis leur reproche de ne plus tenir.

À tous nos collègues, un conseil ironique mais qui ne devrait jamais avoir à être donné :

Gardez-vous d'être malades... il semblerait que cela puisse désormais coûter votre poste.

La CGT des Baumettes continuera, elle, à défendre un principe simple :

On ne soigne pas un service en sanctionnant ceux qui le font vivre.





TRAVAILLER À PLUS DE 40 °C : ET SI LA VRAIE URGENCE, C'ÉTAIT ENFIN LES AGENTS ?

Il paraît que la qualité de vie au travail est une priorité. À entendre certains discours, tout serait mis en œuvre pour préserver la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels. Sur le papier, c'est irréprochable. Sur le terrain, c'est une toute autre histoire.

Car au Centre pénitentiaire de Marseille, il suffit d'ouvrir une porte de détention ou d'entrer dans certains parloirs familles en pleine période estivale pour comprendre que les belles déclarations s'évaporent aussi vite que la sueur des agents.

Plus de 40 °C en détention.

Des heures passées sous une chaleur étouffante.

Des gilets pare-lames lourds, épais et inadaptés aux fortes températures, transformés en véritables étuves portatives.

Des agents qui terminent leur service épuisés, déshydratés, parfois victimes de malaises, avec pour seule récompense un discours expliquant qu'il faut encore faire des efforts.

Et après cela, on ose encore parler de prévention des risques professionnels ?

La Sécurité et Santé au Travail ne se résume pas à quelques affiches dans un couloir ou à une réunion annuelle. C'est une obligation. Une responsabilité. Un devoir.

Comment peut-on exiger des personnels une vigilance permanente, une réactivité sans faille et un professionnalisme exemplaire lorsque les conditions mêmes dans lesquelles ils exercent leurs missions mettent leur santé en péril ?

La fatigue provoquée par la chaleur n'est pas un simple inconfort. Elle diminue la vigilance, ralentit les réflexes, augmente le stress, favorise les erreurs et accroît le risque d'incident. En détention, chacun sait pourtant qu'une seconde d'inattention peut avoir des conséquences graves.

La sécurité des personnels commence par leur état physique.

Un agent épuisé est un agent plus vulnérable.

Et pourtant...

Lorsque des investissements sont décidés, les priorités interrogent.

On nous explique qu'il manque des budgets lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de travail des personnels. Mais, dans le même temps, il a bien été possible d'investir plusieurs centaines de milliers d'euros dans une guérite climatisée d'environ neuf mètres carrés.

Pour les murs, les budgets existent.

Pour les agents qui travaillent sous 40 °C, ils deviennent soudainement introuvables.

Cherchez l'erreur.

La vérité est simple : les personnels ne demandent pas des privilèges.

Ils demandent simplement de pouvoir exercer leur métier sans mettre leur santé en danger.

Des équipements réellement adaptés aux fortes chaleurs.

Une réflexion sérieuse sur les gilets pare-lames.

Des espaces rafraîchis lorsque les températures deviennent extrêmes.

Des mesures concrètes et non des effets d'annonce.

Les agents ne sont pas des variables d'ajustement.

Ils ne sont pas des robots.

Ils ne sont pas non plus des statistiques que l'on consulte une fois par an dans un document unique. Ils sont celles et ceux qui tiennent la détention chaque jour, quelles que soient les températures, les effectifs ou les difficultés.

La CGT des Baumettes refuse que l'on banalise ces conditions de travail.

Refuse que l'on considère comme normal de travailler dans une chaleur écrasante avec un équipement inadapté.

Refuse que l'on invoque systématiquement le manque de moyens lorsque la santé des personnels est en jeu.

La sécurité des établissements commence par celle des agents.

Et tant que cette évidence ne sera pas comprise, il ne faudra pas s'étonner que les discours sur la qualité de vie au travail ne fassent plus sourire personne.

Le respect des personnels ne se mesure pas dans les discours. Il se mesure dans les moyens qu'on leur donne pour rentrer chez eux, chaque soir, en bonne santé.



NOS GILETS AUJOURD'HUI

■ Épais

- Très lourd
- Forte rétention de chaleur
- Peu ventilé
- Fatigue accrue
- Mobilité réduite
- Températures > 40 °C = inconfort majeur



CE QUE LES AGENTS ATTENDENT

■ Gilet nouvelle génération

- Plus fin
- Plus léger
- Respirant
- Anti-coupure
- Liberté de mouvement
- Compatible avec les fortes chaleurs
- Protection adaptée aux missions

"Protéger les agents ne signifie pas les faire cuire."

NOTRE RÉALITÉ ACTUELLE

GILET PARE-LAMES ACTUEL

- ✗ ÉPAIS ET ENCOMBRANT
- ✗ TRÈS LOURD (PLUS DE 3 KG)
- ✗ RETIENT LA CHALEUR EFFET ÉTOUVE
- ✗ TRANSPIRATION EXCESSIVE
- ✗ FATIGUE ACCRUE RISQUES DE MALAISES
- ✗ MOBILITÉ RÉDUITE
- ✗ INCONFORT MAJEUR AU-DESSUS DE 30°C

- > Fatigue
- > Déshydratation
- > Perte de vigilance
- > Risque pour l'agent et pour la sécurité de tous

**ON NOUS PARLE DE SÉCURITÉ ?
COMMENÇONS PAR NOUS DONNER
LES MOYENS DE TRAVAILLER
SANS METTRE NOTRE SANTÉ EN DANGER !**

CE QUE NOUS DEMANDONS

GILET ANTI-COUPURE NOUVELLE GÉNÉRATION

- ✓ FIN ET LÉGER
- ✓ ANTI-COUPURE HAUTE PERFORMANCE
- ✓ RESPIRANT ÉVACUATION DE LA CHALEUR
- ✓ CONFORT OPTIMAL MÊME PAR FORTES CHALEURS
- ✓ LIBERTÉ DE MOUVEMENTS TOTALE
- ✓ SÈCHAGE RAPIDE
- ✓ PROTECTION ADAPTÉE AUX MISSIONS

PROTECTION • CONFORT • EFFICACITÉ

**UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ
POUR DES AGENTS PLUS PERFORMANTS
ET EN MEILLEURE SANTÉ !**

**LA SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS COMMENCE
PAR CELLE DES AGENTS !**



CANICULE : UNE FONTAINE PAR ICI... ET APRÈS ?

La chaleur est là.

Les températures explosent.

En détention, dans certains secteurs, dépasser les 40 °C n'a malheureusement plus rien d'exceptionnel.

Dans ce contexte, la diffusion d'une note annonçant l'installation de nouvelles fontaines à eau est une bonne nouvelle. Personne ne contestera qu'il est indispensable de permettre aux agents de s'hydrater régulièrement.

Mais une question demeure.

Pourquoi faut-il encore raisonner en nombre limité de fontaines alors que nous sommes confrontés à des épisodes de canicule de plus en plus fréquents ?

L'accès à l'eau fraîche ne devrait pas être un privilège réservé à quelques secteurs.

Il devrait être garanti partout.

Dans tous les bâtiments.

À proximité immédiate des postes de travail.

Au parloir famille.

En détention.

Dans les postes fixes.

Dans les circulations.

Bref, partout où travaillent les personnels.

Car la réalité est simple : lorsqu'un agent est mobilisé en détention, il ne peut pas abandonner son poste plusieurs fois par vacation pour parcourir plusieurs centaines de mètres afin de trouver une fontaine.

L'hydratation doit être accessible immédiatement.

C'est une mesure élémentaire de prévention.

Et surtout une obligation en matière de santé et de sécurité au travail.

À quoi sert d'équiper les personnels de gilets pare-lames lourds et peu respirants si, dans le même temps, on ne leur garantit pas un accès simple et permanent à de l'eau fraîche ?

À quoi servent les campagnes de prévention contre les coups de chaleur si les moyens ne suivent pas ?

La canicule n'est plus un événement exceptionnel.

Elle est devenue une réalité estivale.

L'organisation du travail doit évoluer avec elle.

La CGT des Baumettes demande que chaque secteur de travail soit doté d'un point d'eau fraîche facilement accessible, sans exception.

Parce qu'en 2026, l'eau n'est pas un confort.

C'est un équipement de sécurité.

Et lorsqu'il s'agit de protéger la santé des agents, il ne devrait jamais être question de faire le minimum.

Une fontaine de temps en temps, ce n'est pas une politique de prévention.

Des fontaines partout où travaillent les personnels, voilà une véritable mesure de sécurité.



1 KM POUR BOIRE UN VERRE D'EAU ? SÉRIEUX ? FAITES PAS L'AP... ENCORE !
L'HYDRATATION N'EST PAS UNE FAVEUR, C'EST UNE OBLIGATION !

40.8°C EN DÉTENTION

J'AI SOIF... FAUT QUE J'AILLE BOIRE... OÙ EST LA FONTAINE LA PLUS PROCHE ?

LA RÉALITÉ AU CP MARSEILLE :
PAS DE FONTAINE SUR LES ÉTAGES ! LES AGENTS DOIVENT QUITTER LEUR POSTE, DESCENDRE, TRAVERSER, PARCOURIR... POUR SEULEMENT BOIRE UN VERRE D'EAU !

1 DESCENDRE 3 ÉTAGES 200 MÈTRES

MOI, JE SUIS TOUT SEUL EN BAS !

2 TRAVERSER LES COULOIRS ET COURSVES 400 MÈTRES

3 PASSER LES SAS ET ZONES COMMUNES 200 MÈTRES

4 TRAVERSER LA COUR CENTRALE 150 MÈTRES

5 ENCORE DES COULOIRS ! 50 MÈTRES

ENFIN !!!

TOTAL : 1 KM !

DES FONTAINES PARTOUT, PAS PARTOUT DES EXCUSES !

DES FONTAINES PARTOUT ? MAIS ÇA COÛTE CHER... LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DES AGENTS ? BOF...

L'EAU FRAÎCHE DOIT ÊTRE ACCESSIBLE IMMÉDIATEMENT ! PROTÉGER LES AGENTS, C'EST ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS !

la cgt BAUMETTES



RECETTE DU MOIS DE JUIN
COMMENT RÉPARTIR QUELQUES PACKS D'EAU... SANS RAFRAÎCHIR TOUT LE MONDE !

SI JE LIVRE PARTOUT... IL N'Y EN AURA PLUS !

STOCK DISPONIBLE

PLAN DE RÉPARTITION

- BUREAU ADMINISTRATIF
- DIRECTION
- RÉUNIONS
- DÉTENTION
- PASLOIR FAMILLE
- MIRADORS
- QUARTS DE NUIT

OBJETIF 2026 FAIRE PLUS AVEC MOINS.

CHIEF DU SERVICE ÉCONOMAT

DEMANDES D'EAU À TRAITER...

CRITÈRES DE PRIORITÉ

- ☒ BUREAU ADMINISTRATIF
- ☒ SALLE CLIMATISÉE
- ☒ RÉUNION
- ☒ VISITE OFFICIELLE
- ☒ PASSAGE DE LA HIÉRARCHIE
- ☐ DÉTENTION
- ☐ PARLOIR FAMILLE
- ☐ QUART DE NUIT
- ☐ AGENTS EN EXTÉRIEUR
- ☐ PERSONNELS SOUS 40°C

DOSSIER N°4587

OBJET : DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DES PACKS D'EAU

CONFIDENTIEL

HYDRATER... AVEC MODÉRATION.

PENDANT QUE CERTAINS DÉCIDENT... LES AGENTS TRAVAILLENT SOUS PLUS DE 40°C !

LA PRÉVENTION NE SE DÉCIDE PAS DERRIÈRE UN BUREAU. ELLE COMMENCE SUR LE TERRAIN !

la cgt DES BAUMETTES



CARBURANT : BIENTÔT PAYER POUR VENIR TRAVAILLER ?

Chers collègues,

À force de voir le prix du carburant grimper, on finit par se demander si, demain, il ne faudra pas payer la moitié de son salaire simplement pour venir assurer nos missions.

Pour beaucoup d'agents du Centre pénitentiaire de Marseille, la voiture n'est pas un confort, c'est une nécessité. Les horaires décalés, les prises de service de nuit, les transports en commun inexistantes ou inadaptés... le choix n'existe tout simplement pas.

Et pendant ce temps, les dépenses explosent.

Carburant.

Entretien.

Péages.

Assurances.

Stationnement.

Tout augmente... sauf les salaires.

Alors oui, une aide exceptionnelle est annoncée par le Gouvernement, mais encore faut-il remplir toute une série de critères administratifs pour espérer y prétendre. Cette aide est réservée à certains profils et ne concernera pas l'ensemble des agents.

Au fond, la vraie question est ailleurs.

Pourquoi les personnels devraient-ils supporter seuls le coût croissant de leurs déplacements professionnels ?

Car venir travailler n'est pas un luxe.

C'est une obligation.

Et lorsque le coût du trajet devient une charge toujours plus lourde, c'est bien le pouvoir d'achat des agents qui recule.

Mais le plus paradoxal reste peut-être ailleurs.

D'un côté, on demande toujours plus aux personnels.

De l'autre, on met en place des « plans absentéisme » qui risquent surtout de décourager encore davantage celles et ceux qui, malgré les difficultés, continuent à assurer le service public.

À force de culpabiliser les agents, de les déplacer, de les sanctionner ou de leur faire comprendre que la maladie pourrait leur coûter leur poste, certains finiront par se poser une question simple :

À quoi bon continuer à se sacrifier ?

Le véritable remède contre l'absentéisme n'est pas la pression.

C'est la reconnaissance.

De meilleures conditions de travail.

Des effectifs suffisants.

Des salaires dignes.

Et le respect des personnels.

La CGT des Baumettes refuse cette logique qui consiste à demander toujours plus aux agents tout en leur laissant supporter seuls le coût de leurs déplacements, de l'inflation et des contraintes du quotidien.

À ce rythme-là, bientôt il faudra payer pour venir travailler...

Et après, on s'étonnera que les vocations se fassent rares.

La fidélisation des personnels ne se construit ni avec des rustines, ni avec des dispositifs ponctuels.

Elle se construit avec du respect, des moyens et une véritable politique en faveur des agents.

Parce que sans agents, il n'y a tout simplement plus de service public.





Chères collègues, chers collègues,

L'été s'annonce particulièrement éprouvant.

Comme chaque année, ce seront encore les personnels qui feront tourner les établissements, malgré des effectifs insuffisants, des températures parfois insupportables, des équipements inadaptés et des conditions de travail qui continuent de se dégrader.

Pendant que certains élaborent des tableaux Excel et des indicateurs de performance derrière des bureaux climatisés, les agents, eux, assureront leurs missions en détention, parfois sous plus de 40 °C, avec des gilets pare-lames dont chacun connaît les limites en période de canicule. À cela s'ajoutent des matériels qui manquent, des organisations de service sous tension et cette impression permanente qu'il faut toujours faire plus... avec toujours moins.

La CGT des Baumettes refuse cette logique qui consiste à considérer les personnels comme de simples variables d'ajustement.

Nous ne cautionnerons jamais une gestion qui répond au manque d'effectifs par davantage de pression sur les agents.

Nous ne participerons pas à des dispositifs qui font peser toujours plus de contraintes sur ceux qui tiennent déjà l'administration à bout de bras.

Avant de multiplier les plans d'action, les notes de service et les indicateurs, nous invitons chacun à venir passer quelques vacations en détention, équipé du même matériel que les agents et confronté aux mêmes réalités du terrain. Les discours seraient sans doute bien différents après quelques journées passées sous un gilet pare-lames, en pleine chaleur, avec une détention sous tension.

Par ailleurs, plusieurs évolutions concernant l'organisation du temps de travail et la transposition de règles européennes sont annoncées ou en préparation. Certaines pourraient avoir des conséquences importantes sur les cycles de travail et les droits des personnels.

La CGT appelle chaque agent à la plus grande vigilance. Avant de signer un document ayant des conséquences sur votre organisation du travail ou vos droits, prenez le temps de vous informer, posez des questions et demandez conseil. Un engagement pris sans en mesurer toutes les conséquences peut produire des effets durables.

À la rentrée de septembre, la CGT des Baumettes organisera une information complète afin d'expliquer les évolutions envisagées, leurs conséquences concrètes pour les personnels et les positions que nous défendrons dans l'intérêt de tous.

Notre rôle est simple : vous informer, vous défendre et vous accompagner.

Nous vous souhaitons malgré tout un été aussi serein que possible, en espérant que chacun pourra profiter de quelques jours de repos bien mérités.

Prenez soin de vous, de vos collègues et de vos proches.

Et n'oubliez jamais une chose :

Sans les personnels, rien ne fonctionne.

Bon été à toutes et à tous.

L'équipe de la CEGETTE

"Le respect des agents ne se décrète pas. Il se démontre par des actes."

LA CEGETTE

L'expressinn syndicale CGT nui craint déoun !

La Cegette **la cgt BAUMETTES** **JUIN 2026 JEU SPÉCIAL ÉTÉ**

LE JOURNAL QUI NE PREND PAS LES AGENTS POUR DES VARIABLES D'AJUSTEMENT !

LES MOTS CROISÉS DU MOIS DE JUIN

Un peu de détente... mais toujours avec un clin d'œil à notre quotidien !

HORIZONTAL

1. Organisation qui défend les personnels. (3)
3. Équipement de protection porté en détention. (6)
5. Période où la chaleur devient insupportable. (8)
7. Lieu où travaillent les surveillants. (9)
9. Élément indispensable en période estivale. (3)
11. Nombreux mais toujours insuffisants... (9)
13. Ce que l'administration demande toujours plus. (7)
15. Ce qui manque souvent aux agents. (7)



VERTICAL

2. Risque majeur lorsque la température grimpe. (9)
4. Ce qui augmente chaque été. (11)
6. Ce qui devrait être accessible partout. (8)
8. Elles devraient être meilleures. (10)
10. Lieu de rencontre des familles. (7)
12. Le premier outil de la sécurité. (9)
14. Ce que défend la CGT. (6)



★ MOT MYSTÈRE ★

Reporte les lettres des cases jaunes dans l'ordre pour découvrir le mot mystère !



★ PRÉVENTION ★

QUESTION BONUS

Que manque-t-il le plus au CP Marseille ?

- ☐ De la chaleur
☐ Des tableaux Excel
☒ Des effectifs et des moyens !



SEULS, ON VA PLUS VITE... ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !
BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS !



LA CEGETTE

L'expressinn syndicale C&T qui craint déoun !

La
Cegette

RECETTE DU MOIS DE JUIN

SALADE MÉDITERRANÉENNE

⇒ au poulet grillé ⇒



PRÉPARATION
15 MIN



CUISON
10 MIN



POUR
2 PERSONNES

INGRÉDIENTS

- 2 filets de poulet
- 150 g de tomates cerises
- 1 concombre
- 100 g de feta
- 1 avocat
- 50 g d'olives noires
- Quelques feuilles de salade (roquette ou laitue)
- Huile d'olive
- Jus d'un demi-citron
- Sel • Poivre
- Herbes de Provence
- Basilic frais



PRÉPARATION

1

Coitez les revenir dans une poêle avec un filet d'huile d'olive et les herbes de Provence pendant environ 8 à 10 min.

2

Pendant ce temps, coupez les tomates, le concombre, l'avocat et la feta.

4

Déposez la salade dans un grand saladier puis ajoutez tous les ingrédients.

5

Versez un filet d'huile d'olive, le jus de citron, salez, poivrez et mélangez délicatement.



ASTUCE DU CHEF

Ajoutez quelques pignons de pin grillés ou des graines de courge pour apporter du croquant.



IDÉAL PENDANT LA CANICULE !

- ✓ FRAIS
- ✓ LÉGER
- ✓ RICHE EN PROTÉINES
- ✓ PRÊT EN MOINS DE 25 MINUTES



VALEURS NUTRITIONNELLES (environ)

	CALORIES	520 kcal
	PROTÉINES	38 g
	GLUCIDES	12 g
	LIPIDES	34 g

UNE RECETTE SIMPLE, SAIN ET SAVOUREUSE
pour prendre soin de soi cet été !



FRAÎCHE,
COLORÉE,
SAINE ET
PLEINE DE
SAVEURS !

IDÉALE
POUR L'ÉTÉ !





RAPPEL IMPORTANT – DES PERSONNELS



RAPPEL IMPORTANT

QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION,



VOUS N'ÊTES PAS SEULS.



UNE AIDE JURIDIQUE À VOTRE DISPOSITION

La CGT des Baumettes met à disposition des agents
un cabinet d'avocats pour vous accompagner et vous défendre.

**OUVERT À TOUS LES PERSONNELS,
QUE VOUS SOYEZ SYNDIQUÉS CGT OU NON.**

Notre objectif :
mettre tous les moyens en œuvre pour que
vous soyez défendus et respectés dans vos droits.



CONTACT CGT

✉ cgtdesbaumettes@gmail.com

☎ **04 88 22 92 88**

NE RESTEZ PAS SEULS.
UN PROBLÈME IGNORÉ S'AGGRAVE.
UN DROIT DÉFENDU SE GAGNE.

Cabinet **KARAA**

36 Cours Lieutaud
13001 Marseille

☎ **09 86 53 14 12**

- ⚖ 1 avocat
DROIT PUBLIC
- ⚖ 1 avocat
DROIT SYNDICAL
- ⚖ 1 avocat
DROIT PÉNAL
- ⚖ 1 avocat
DROIT PRIVÉ